

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du lundi 2 décembre 2019

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle Robert Schwint - GBM - La City - 4 Rue Gabriel Plançon, 25043 BESANCON CEDEX, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 5.1, 6.1, 6.2, 7.1, 7.2, 2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7.

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 21h00.

Etaient présents :

M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS (à partir du 7.1), M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Serge RUTKOWSKI, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

Etaient absents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Pascal CURIE, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON

Secrétaire de séance : Mme Martine DONEY

Procurations de vote :

Mandants : C. LIME, A. POULIN, A. LORIGUET, P. CONTOZ

Mandataires : E. MAILLOT, F. PRESSE, R. STEPOURJINE, D. HUOT

Délibération n°2019/005031

Rapport n°3.4 - Soutien à la filière santé : aide à l'acquisition des technologies de développement de médicaments transgéniques à Besançon

Soutien à la filière santé : aide à l'acquisition des technologies de développement de médicaments transgéniques à Besançon

Rapporteur : Dominique SCHAUSS, Vice-Président

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire	
BP 2019 et PPIF 2019-2023 « Actions Recherche et Innovation »	Montant prévu au BP ou budget 2019 : 100 000 € Montant de l'opération : 5 000 €

Résumé :

Le développement de médicaments de thérapies innovantes (MTI) est une priorité stratégique pour le territoire du Grand Besançon. Pour ce faire, GBM travaille depuis plusieurs années à réunir au sein d'un même écosystème des compétences de haut niveau en recherche, en formation, en transfert technologique et en développement industriel.

Mme Jeanne GALAINE a été recrutée en ce sens par l'EFS BOURGOGNE FRANCHE COMTE.

Afin d'acquérir des compétences complémentaires dans le domaine des MTI, il est indispensable qu'elle aille pendant un an travailler avec une équipe scientifique de Hollande.

Conformément à la délibération du 31 mars 2016 relative à l'Intérêt Communautaire de l'Enseignement Supérieur qui permet de soutenir la recherche, l'innovation et le développement de pôles experts sur le territoire, il est proposé d'apporter un soutien à hauteur de 5000 euros à l'EFS pour soutenir le projet de recherche de Mme Jeanne GALAINE.

I. Le projet de recherche de Madame Jeanne GALAINE : développement d'une immunothérapie antitumorale personnalisée plus efficace et sûre

L'immunothérapie des cancers est une approche aujourd'hui reconnue comme une révolution thérapeutique. Elle consiste à utiliser les propres défenses de l'organisme pour combattre une tumeur

Toutefois, tous les cancers ne réagissent pas à ce type de traitement et certains patients rechutent.

L'une des raisons est que cette thérapie repose sur la nécessité que des cellules du système immunitaire soient déjà présentes dans la cellule du patient.

Une autre approche, l'immunothérapie « passive », consiste à injecter au patient un nombre important de cellules du système immunitaire déjà compétentes pour reconnaître et tuer les cellules cancéreuses.

Le souci est que, dans cette approche, les cellules du système immunitaire injectées s'attaquent aussi aux cellules saines de l'organisme, ce qui peut avoir un effet catastrophique pour le patient.

Le projet qu'il est proposé d'aider, porté par Mme Jeanne GALAINE avec une équipe hollandaise, sur le site de cette équipe, consiste à développer un traitement constitué de cellules immunitaires qui reconnaissent exclusivement les cellules cancéreuses du patient et lui assure ainsi une meilleure sécurité (TCR).

Le traitement ainsi envisagé pourrait devenir une ligne de traitement supplémentaire pour les patients atteints du mélanome métastatique pour qui les options actuelles ne sont pas efficaces.

II. Une collaboration /action avec un groupe de recherche hollandais pour avoir accès à leurs travaux et accélérer le projet de recherche de Mme Jeanne GALAINE

Ce projet de recherche peut être accéléré par l'accès aux travaux de recherche et aux techniques de travail d'une équipe hollandaise avec laquelle l'EFS et Mme Jeanne GALAINE ont des collaborations.

A l'issue de l'année de collaboration, Mme Jeanne GALAINE reviendra à l'EFS de Besançon dont elle est une des salariées pour former les équipes et développer la production de ces TCR en phase clinique puis si possible en phase de production

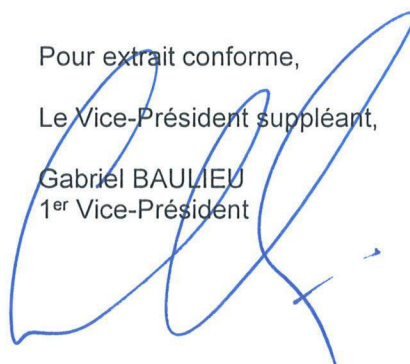
A l'unanimité, le Bureau :

- **se prononce favorablement sur un soutien à hauteur de 5 000€ de Grand Besançon Métropole à l'Etablissement Français du Sang pour le financement du projet de recherche en immunothérapie antitumorale personnalisée de Mme Jeanne GALAINE,**
- **autorise M. le Président, ou son représentant, à signer la convention avec l'EFS pour le financement du projet de recherche de Mme Jeanne GALAINE,**

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 0